



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 3 juin 2020, s'est réuni le 11 juin 2020 à 18 heures, à l'Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice :	52
Présents :	45
Votants :	50
Secrétaire de séance :	Aude MARSILLE

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Anne BORRY, Jean-Luc EVENNOU
BANNALE :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Anne MARECHAL, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARCH :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Bernard PELLETER, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Pascale NEDELLEC, Christophe RIVALLAIN, Gwenaël HERROUET
QUERRIEN :	Stéphane CADO
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jacques JULOUX (CLOHARS), Catherine BARDOU (CLOHARS), Marcel LE PENNEC (MOELAN), Alain JOLIFF (MOELAN), Renée SEGALOU (MOELAN), Patricia ECK (QUERRIEN), Michel FORGET (QUIMPERLE)

POUVOIRS :

Jacques JULOUX (CLOHARS) a donné pouvoir à Anne MARECHAL (CLOHARS)
 Marcel LE PENNEC (MOELAN) a donné pouvoir à Pascale NEDELLEC (MOELAN)
 Renée SEGALOU (MOELAN) a donné pouvoir à Pascale NEDELLEC (MOELAN)
 Patricia ECK (QUERRIEN) a donné pouvoir à Stéphane CADO (QUERRIEN)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)

DCC2020-067

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
5- RESSOURCES HUMAINES

Suppressions de deux emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (20/35^{ème}) et concomitamment création de deux emplois d'adjoint techniques principal de 2^{ème} classe à temps non complet (23/35^{ème}) au sein de l'ALSH de Moëlan sur Mer au 1^{er} juillet 2020

Dans le cadre d'une étude d'optimisation du service entretien et restauration de l'ALSH de Moëlan sur Mer menée par le Cabinet Hydiac, spécialiste en audit sur l'entretien de locaux, il a été préconisé de mettre en place un protocole de nettoyage et de modifier l'organisation actuelle. Aussi, dans ce contexte, il est proposé de supprimer deux emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 20/35^{ème} et de créer concomitamment deux emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 23/35^{ème} à l'ALSH de Moëlan sur Mer.

Les membres du Comité technique ont été saisis pour avis sur ces suppressions.

L'assemblée délibérante est invitée à :

-APPROUVER la suppression de deux emplois à temps non complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 20/35^{ème} et concomitamment la création de deux emplois à temps non complet à 23/35^{ème} d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au 1^{er} juillet 2020.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

-APPROUVE la suppression de deux emplois à temps non complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 20/35^{ème} et concomitamment la création de deux emplois à temps non complet à 23/35^{ème} d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au 1^{er} juillet 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Sébastien MIOSSEC